

# Modalités d'inscription

## Défi Familles à biodiversité positive Challenge des habitats collectifs

2021-2022

*Favoriser la biodiversité, développer les services qu'elle rend, gérer l'habitat de façon moins coûteuse, ça vous tente ?*

*Faites part de votre intérêt et remplissez le formulaire d'inscription présent sur le site du PNR : <https://www.parc-prealpesdazur.fr/projet/defi-familles-a-biodiversite-positive-challenge-des-habitats-collectifs/>*

### Qui est éligible ?

Un groupe d'au moins 3 locataires et propriétaires (et leur famille) pour pouvoir candidater pour 1 lieu :

- Dont impérativement le représentant du bailleur en cas de propriétaire unique.
- Dont impérativement 2 familles « propriétaires » pour les copropriétés.

Le PNR envisage aussi de mettre en place ce projet à l'échelle d'un **quartier** !

Dès 6-8 ans il peut être possible d'associer les enfants sous la responsabilité de leurs parents.

Les goûts ou aptitudes au bricolage, dessin, photo, tournures de phrases, observations, ... seront valorisés !

Mais la simple envie de réfléchir à tout cela depuis votre lieu de vie suffit pour **s'engager** !

### Les dates clés

- 25 janvier 2021 : Début des inscriptions
- 1 mars 2021 : Fin des inscriptions
- Démarrage dès les vacances de février
- Le projet se terminera le 31 octobre 2022

### Rappel

Les volontaires **s'engagent** à participer à des ateliers, animations et réunions qui aident à l'avancement du défi. Ils discuteront aussi de leurs idées, astuces et conseils lors de moments conviviaux.

Ordre de grandeur à consacrer pour le projet :

- En moyenne 3 heures tous les 2 mois (peut-être saisonnier).
- Du temps individuel de recherche, propositions entre les sessions qui variera selon votre motivation et disponibilité.

### Critères de sélection

L'objectif minimal du projet est la sélection d'un lieu par intercommunalité du Parc : voir la liste des communes.

Pour les communes partiellement incluses dans le Parc (Grasse, Vence, Saint Jeannet, Gattières, Carros, Le Broc, ...) ces lieux devront être à l'intérieur du périmètre du Parc.

Si nous devons sélectionner :

- Priorité à des dynamiques de 8-10 personnes mobilisées pour un lieu et à une diversité de configuration des espaces communs.
- Il pourra être proposé aux collectifs non retenus de s'associer à certaines étapes du projet

### À vous de jouer !

### Contacts :

Lucas Baudequin : [lbaudequin@pnr-prealpesdazur.fr](mailto:lbaudequin@pnr-prealpesdazur.fr)

Muriel Cary : [mcary@pnr-prealpesdazur.fr](mailto:mcary@pnr-prealpesdazur.fr)

